LE PETIT JOURNAL DE BOURG DU BOST

Bulletin d'informations locales

N° 47 – Juin 2013

Sommaire

Page 2. Le mot du Maire

Page 3. Informations Municipales

Page 7. Vie associative

Page 9. Quand l'histoire de Bourg du Bost rejoint l'histoire de France ...

Page 10. Informations pratiques.

Comité de rédaction

Lydie et Didier Clochard, Martine et Tierry Décima, Jean Le Gall, Thérèse Morillère, Sylvie Valentin



Notre village reste attaché à son patrimoine et à ses traditions, pour autant il ne se fige pas : il se transforme, se rénove et se modernise.

Les associations restent mobilisées même si ce n'est pas toujours facile. Un grand merci à tous ces bénévoles qui ne se découragent pas et bienvenue à toute nouvelle aide.

Notre café restaurant remporte un franc succès grâce aux compétences de Harry et Jean Claude.

Ainsi Bourg du Bost résiste à la morosité ambiante.

Nous vous souhaitons à tous de très belles vacances d'été... avec du soleil bien entendu.

Le comité de rédaction



sur le pré de la salle des fêtes



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, chers amis,



La deuxième tranche des travaux de la traversée du bourg a repris, le lundi 27 mai, pour un achèvement prévu fin juillet.

Je tiens tout d'abord à remercier les habitants du bourg, pour leur patience face aux dérangements occasionnés, et espère que cette seconde partie se déroule aussi bien que la première. L'entreprise LAURIERE fait et fera de son mieux pour limiter les désagréments.

Ainsi, fin juillet, nous aurons un axe Ribérac – Bourg du Bost complétement rénové, un bourg embelli et sécurisé.

Même si le plan de financement de ces travaux a dû être modifié, je continue, aidé par mon conseil municipal, les démarches qui nous permettront de compenser en grande partie la baisse d'une subvention, et surtout de maintenir nos taux d'impositions locaux, qui ne seront pas modifiés au niveau de la commune.

Ces travaux importants ne nous font pas oublier les autres villages de Bourg du Bost car nous menons en parallèle un projet d'enfouissement des lignes basses tensions EDF et Télécom.

Une étude est en cours, et nous en reparlerons plus tard.

Rendez-vous sera donc pris pour l'inauguration prévue en septembre. Dans l'attente de cet événement important pour notre commune, je me tiens toujours à votre disposition, dans le respect des droits et des devoirs de chacun.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de très bonnes vacances.

Tierry Décima

Informations Municipales

Travaux d'aménagement de la traversée du Bourg.

La première tranche des travaux est terminée. Les mauvaises conditions météo ont quelque peu retardé le démarrage de la deuxième tranche. Ce grand chantier devrait cependant être achevé avant la fin de l'été.

Nous rappelons que ces importantes modifications concernaient entre autres :

- la rénovation du réseau de collecte des eaux pluviales d'une partie du bourg
- la création de trottoirs
- la création d'un parking près du lavoir
- l'aménagement de la place de la fontaine devant la mairie
- la création d'espaces verts
- une nouvelle organisation devant le restaurant (places de parking, espace pour les tables, espace pour jouer aux boules)
- la création d'une zone limitée à



30 km/h dans la traversée du bourg.

La cabine téléphonique

Dans le cadre des travaux d'aménagement du Bourg la cabine téléphonique (actuellement supprimée) sera remplacée par un Point-Phone placé sur le mur de la mairie, côté lavoir.

Seuls les numéros d'urgence sont accessibles à partir de ce poste.

Les travaux d'entretien des bâtiments communaux.

Il nous semble important d'entretenir les bâtiments communaux. C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé de procéder à divers travaux d'entretien et d'amélioration :

- Des travaux de rénovation à la salle des fêtes : (peinture, réparations diverses...). Ces travaux ont un coût, supporté par la collectivité, aussi nous demandons à tous les utilisateurs d'être vigilants sur le respect des lieux.
- 2) Des travaux d'entretien et de rénovation du logement de l'ancienne école : la toiture a été entièrement refaite et l'isolation de ce bâtiment considérablement améliorée (sous toiture et en sous-sol, remplacement en double vitrage de toutes les menuiseries), peintures intérieures.

La chasse aux pigeons

Afin de réduire le nombre de pigeons nichant dans le clocher de l'église et de limiter les nuisances sanitaires, une battue administrative a été organisée.

Merci à tous les chasseurs de Vanxains, de Petit Bersac, de Siorac et de Bourg du Bost.

Un peu de civisme : des droits ET des devoirs.

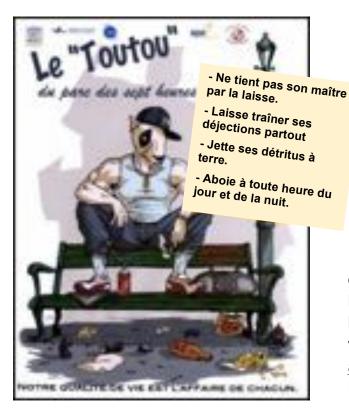
A partir du 15 juin, quelque soit les conditions météo et sauf dérogation exceptionnelle, les feux sont interdits jusqu'au 15 octobre inclus. (Arrêté préfectoral du 14-03-2013 affiché sur le panneau d'information de la mairie)

Le bruit causé par des activités de jardinage ou de bricolage peut être source de nuisances et de conflits. C'est pourquoi les travaux demandant l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tronçonneuse, tondeuse à gazon, scie mécanique ...etc., ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Nous rappelons que tout citoyen peut assister aux réunions du Conseil Municipal (le jour et l'heure sont affichés sur le panneau extérieur).

Par ailleurs, il est possible de consulter en mairie le registre des délibérations du Conseil Municipal.



NOTRE QUALITE DE VIE EST L'AFFAIRE DE CHACUN

De plus en plus d'incivilités sont constatées sur Bourg du Bost : vols et détériorations de biens privés ou publics.

Des plaintes sont déposées. Maintenant les gendarmes enquêtent ...

Les poubelles qui étaient à côté du lavoir sont maintenant derrière le restaurant, donc proches des habitations. C'est pourquoi nous vous demandons d'<u>utiliser le bac</u> à verre seulement entre 8h et 22h. Merci.

Commémoration du 8 mai

C'est un public recueilli qui a assisté à la cérémonie commémorative du 8 mai à Bourg du Bost. Une trentaine de personnes était présente à cette manifestation. C'est la fin d'une guerre qui était célébrée mais aussi la victoire des Démocraties contre des tyrans et leurs bourreaux.

Cette commémoration répond à un devoir de mémoire et rappelle que dans cette période de crise économique, sociale, politique, d'autres violences menacent.

La vigilance pour défendre nos valeurs « Liberté Egalité Fraternité » reste d'actualité.

Melancolie

Je voudrais oublier toutes les guerres et leurs morts Cependant par respect toujours on commémore Par delà le trépas et d'atroces souffrances Ces hommes à qui l'on doit la victoire de la France.

Je voudrais oublier que chaque jour sur la terre Des hommes tuent d'autres hommes par folie sanguinaire

Tout mortel se soulage à parler de ses maux Mais souvent pour le faire se déguise en bourreau.

Je voudrais oublier la faim et la misère De tous ces pauvres gens qui toujours fuient les guerres Combien de décennies faudra-t-il donc encore Pour que la nuit, enfin, fasse place à l'aurore.

Je voudrais oublier mais mon cœur ne peut pas Les hommes ne sont pas prêts pour le mea-culpa Alors longtemps encore on va se déchirer Pour tout cela, hélas, je ne veux oublier...

Jean Le Gall



Naissances

Peu de soleil ce printemps mais ... deux nouvelles naissances à Bourg du Bost. C'est avec joie que nous souhaitons une belle vie à :

- ➤ Elyas Ayadi VICAIRE SAIDI né à Saint Michel (Charente) le 13 mars 2013 de Abdessalem Saidi et de Peggy Sandrine Vicaire
- ➤ Antonin PAYA né à Soyaux (Charente) le 12 avril 2013 de Boris Paya et de Marie Rouchon

Tous nos vœux de bonheur aux parents.

Décès

Les habitants de notre Commune ont été bouleversés en apprenant la disparition de **Laetitia Chapuzet** (épouse Artus) le 23 mars 2013 à La Rochelle, elle avait 38 ans. A Alain son papa, Roseline sa maman, Emilie sa sœur et Léo son fils nous présentons nos pensées affectueuses.

Itinéraire baroque à Bourg du Bost : virtuosités italiennes

Pour sa 12^{ème} édition *Itinéraire baroque* propose des concerts dans l'église de Bourg du Bost le **samedi 27 juillet** (11h – 12h15 – 15h – 16h15 – 17h30).

Au programme HAENDEL interprété par Camille Poul (soprano), Emmanuel Balssa (violoncelle), Bibiane Lapointe (clavecin) et Thierry Maeder (orgue).

Renseignements et réservations au **05 53 90 05 13**

Le Centre Culturel et le Syndicat d'Initiative de Ribérac mettent une brochure à la disposition du public.



VIE ASSOCIATIVE

Football club Petit-Bersac / Bourg du Bost



La saison « foot » 2012/2013 est terminée. Malgré des matchs difficiles nos joueurs se sont battus et n'ont pas été ridicules. Ils peuvent être fiers d'être allés jusqu'au bout sans baisser les bras. Toujours un bon esprit d'équipe et une bonne ambiance avec l'accompagnement et l 'encouragement des fidèles supporters.

Le 26 janvier une soirée « Country » s'est déroulée au restaurant « *Le vin doux* » avec un groupe de 16 danseuses et danseurs dans une chaude ambiance. A renouveler en 2014...

Deux concours de belote et un loto ont permis de réaliser du bénéfice afin de subvenir aux frais du club grâce aux nombreux participants que nous remercions vivement.

Le 8 mai, 6 équipes ont participé au challenge Courcelle – remporté par l'équipe Andrieux, challenge Andrieux remporté par l'équipe Petit-Bersac / Bourg du Bost. Félicitations aux joueurs des deux équipes.



Le 25 mai une Sardinade géante s'est déroulée dans une bonne ambiance au son de la « Banda'Nous ».

Nous remercions tous les participants et les bénévoles pour cette merveilleuse soirée, et nous leur disons à l'année prochaine.

Prochaine manifestation le 22 juin (14h) à Bourg du Bost pour un concours de Pétanque ouvert à tous.

Le club vous donne rendez vous en septembre 2013 pour la reprise des matchs saison 2013/2014.

Jessica pour l'espoir :

Samedi 13 avril : soirée disco à Bourg du Bost. Belle ambiance...

<u>Samedi 11 mai</u>: l'association a organisé une magnifique randonnée. Vélo ou bonnes chaussures chacun pouvait choisir son mode de transport. A l'arrivée les sportifs ont rejoint d'autres participants afin de partager un repas dans la bonne humeur.

<u>Samedi 8 juin : concours de pétanque en doublette à Bourg du Bost. Malgré un temps pluvieux une soixantaine d'équipes se sont affrontées dans la bonne humeur.</u>

Prochains rendez yous:

- ✓ <u>Dimanche 22 septembre :</u> randonnée pédestre et vélo. Départ de la salle des fêtes de Bourg du Bost.
- ✓ Dimanche 10 novembre : thé dansant à la salle des fêtes de Saint Severin.

Toutes ces manifestations permettent de recueillir des fonds reversés intégralement au profit d'enfants malades. Merci à tous.

Pétanque: A Bourg du Bost, **jeudi 15 août** venez nombreux participer au concours ouvert à tous.

Association Loisirs Sports Cultures

<u>Lundi 1^{er} avril</u>: 13 enfants ont répondu présents à l'appel des cloches de Pâques. Ils se sont démenés pour récolter les œufs bien cachés. La journée s'est terminée par un goûter apprécié par les petits et les grands. Merci aux bénévoles pour la confection des petits paniers et des gâteaux.

Prochains rendez-vous :

- ✓ <u>Vendredi 21 juin</u>: c'est le premier jour de l'été et le traditionnel rendez vous de tous les habitants du village sur le pré de la salle des fêtes. L'association ALSC aura le plaisir de vous offrir l'apéritif. Feu géant à la tombée de la nuit.
- ✓ Dimanche 11 août : 14^{ème} Fête de la soupe
- Vide grenier
- Nombreux stands d'artisanat
- Jeux pour les enfants
- Buvette et restauration
- Spectacle de variété française avec Maëva et Daniel Luçon
- Repas dansant animé par l'orchestre Bébert Raymond
- Et ... le célèbre concours de soupe à l'ancienne du Périgord



Quand l'histoire de Bourg du Bost rencontre l'histoire de France ...

Chacun a pu remarquer, sur un terrain privé, à l'angle de la D.20 et du chemin des Millerats, une croix en pierre sur laquelle est gravée :

« IN HOC SIGNO VINCES » 1901

(Par ce signe tu vaincras)

Diable! Qui avait-il à vaincre en 1901 à Bourg du Bost?

Tout d'abord cette locution latine n'est pas propre à Bourg du Bost, on la trouve un peu partout en Europe. Selon la légende, Constantin 1^{er} (empereur romain), avait choisi cette devise après avoir eu une vision du Christ dans le ciel en 312 lors d'une importante bataille. Nous sommes loin de Bourg du Bost et loin de 1901.

1901 ... Cette année là, à Bourg du Bost il y avait une forte mésentente entre Mr Dubois maire Républicain et le curé du village. Chacun d'eux avait bien entendu ses partisans. Le maire interdit une procession religieuse devant l'école publique. En riposte à cette interdiction le curé lança une souscription (à laquelle ont participé une cinquantaine d'habitants sur 340) afin de construire cette croix érigée chez un fervent catholique. L'affaire fit grand bruit à l'époque, on en vint même aux mains, paraît-il. Cette histoire est restée dans la mémoire des enfants de ceux qui ont vécu ce conflit et nous est transmise aujourd'hui.

Pour comprendre l'enjeu de cette croix il nous faut revenir à l'histoire de France. C'était l'époque de la « guerre » entre l'Etat républicain qui voulait prendre en charge l'instruction des enfants dans une école laïque, obligatoire et gratuite, et les catholiques qui cherchaient à préserver une prérogative datant de plusieurs siècles. Chaque village de France qui possédait une école fut témoin de ce conflit entre laïcs et religieux.



Quelques dates qui éclairent les causes du conflit :

1879 à 1882 : Lois Jules Ferry « L'Ecole est publique, gratuite et Laïque ». Outre le dimanche, un jour de congé par semaine est octroyé afin que les enfants puissent bénéficier d'une instruction religieuse (non obligatoire).

1901 : La Loi sur les associations limite l'emprise des congrégations religieuses dans l'enseignement. Pour ouvrir une école les catholiques doivent déposer une demande d'autorisation. Cette loi va provoquer la fermeture de centaines d'écoles catholiques.

1905 : séparation définitive des Eglises et de l'Etat.

Le XXème siècle a montré que le sujet (école/religion) restait sensible.

Piscine de Ribérac



		Résidants CCR*	Résidants hors CCR*
Enfants moins de 3 ans		GRATUIT	GRATUIT
	Unité	1,00 €	2,00€
Enfants 3 à 11 ans	Carnet de 10 entrées	8,00€	18,00€
(4.17.11.50)	Carte salson 2013***	20,00 €	40,00 €
Demandeurs	Unité	1,50 €	3,00€
d'emploi, bénéficiaires du RSA.	Carnet de 10 entrées	12,00 €	24,00 €
12-18 ans, etudiants**	Carte saison 2013***	30,00 €	60,00 €
3-11111-09	Unité	2,00€	4,00 €
Adultes	Carnet de 10 entrées	16,00 €	32,00 €
	Carte salson 2013***	40,00€	80,00 €
Tarif groupe moins de 18 ans (10 pers et plus)	accompagnateur gratuit pour 5	0.80€	1.60 €
Tarif groupe plus de 18 ans (10 pers et plus)	enfants de moins de 6 ans et 1 pour 8 pour les plus de 6 ans	1.80 €	3.20 €

[&]quot; sur présentation d'un justificatif

* Cartle de réalitant

Elle est indispensable pour bénéficier du tarif préférentiel de la Communauté de Communes du Ribéracois.

Pour obtenir cette carte, il faut se rendre à la mairie de son lieu de résidence muni d'un papier d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité.

Si vous avez déjà votre carte, vous devez l'actualiser (année 2013) à la mairie.

Horaires d'ouverture 2013

Du samedi 1" juin au vendredi 5 juillet.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
12H00 13H00	12H00 13H30	12H00 20H00	12:00	12H00 13H30	10H30 20H00	10H30- 13H00
16H30 20H00	16h30 20H00		16530 20500	161:30 201:00		15h00- 19H00

Du samedi 6 juillet au dimanche 1" septembre.

Lundi	Merdi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10+00 20+00	10430 20400	10+30 20+00	10+00 20+00	10+00 20+00	10400 20400	13H30- 13H00 15H00- 15H00-

Du lundi 2 au dimanche 8 septembre.

l	Lundi	MarS	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	19h00- 19h00	19400 19400	19h00- 19h00	19-00	16H00 19H00	15h00- 19h00	15h00- 19H00

Pour tout renseignement concernant la location de la salle des fêtes ou de la plancha s'adresser à : Melle SOULIER Christelle Tel. 06 48 70 42 14

Rappel des heures d'ouverture de la mairie de Bourg du Bost :

- Mardi matin de 9h à 13h
- Jeudi après midi de 14h à 18h 30
- Vendredi matin de 9h à 13h

[&]quot;"Afin d'établir la carte saison, veuillez vous munir d'une photo d'identité.